

# Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 22 mars 2021 à 8 h 30

#### **ORDRE DU JOUR**

### 10 - Sujets d'ouverture

- 10.01 Période de questions du public
- **10.02** Période de questions des membres du conseil
- **10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 mars 2021, à 8 h 30

#### 20 - Affaires contractuelles

- 20.01 Autoriser une dépense totale de 122 386,18 \$, contingences et taxes incluses Octroyer un contrat à Ruc Construction Inc. au montant de 111 260,16 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du mur de briques longeant le boulevard des Galeries-d'Anjou, au nord de la rue Bombardier, à l'arrondissement d'Anjou Appel d'offres public numéro 2021-14-TR (5 soumissionnaires) Autoriser l'affectation des surplus pour un montant de 111 754,89 \$ pour financer ce projet
- 20.02 Autoriser une dépense totale de 445 008,14 \$, contingences, incidences et taxes incluses Octroyer un contrat à De Sousa au montant de 361 795,23 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de trottoirs et de pavage sur diverses rues (2021) Appel d'offres public numéro 2021-03-TR (6 soumissionnaires) Autoriser l'affectation des surplus pour un montant de 261 162,26 \$ afin de financer une partie de ce contrat

### 40 - Réglementation

- 40.01 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à une modification du revêtement extérieur pour le bâtiment situé aux 7790-7800 de l'avenue du Ronceray, dont la façade fait face à la voie publique
- **40.02** Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de créer un nouveau secteur de densité à même le secteur 02-04, dans le secteur du parc Jean-Desprez sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou
- **40.03** Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) », afin de régir la peinture d'un revêtement extérieur en façade
- **40.04** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) », afin de régir les murales et certaines dispositions relatives au bruit
- **40.05** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux murales et de modifier le quorum

- **40.06** Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de régir l'implantation de nouveaux lieux de culte et d'ajouter des normes pour l'aménagement de cafés-terrasses
- **40.07** Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de créer la zone P-312 et ajouter la grille des usages et des normes
- **40.08** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de créer la zone P-312 et d'ajouter la grille des usages et des normes
- **40.09** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) », afin de régir la peinture d'un revêtement extérieur en façade
- **40.10** Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de régir l'implantation de nouveaux lieux de culte et ajouter des normes pour l'aménagement de cafés-terrasses
- **40.11** Adopter un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de créer un nouveau secteur de densité à même le secteur 02-04, dans le secteur du parc Jean-Desprez sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou

## 70 - Autres sujets

70.01 Levée de la séance extraordinaire du 22 mars 2021